

Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) N° 2023/741 du 5 avril 2023, concernant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active oxamyl,

Vu le rectificatif au règlement d'exécution (UE) N° 2023/741 du 5 avril 2023, paru au Journal officiel de l'Union européenne L 98 du 11 avril 2023,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **VEENA***

de la société *SHARDA CROPChem ESPAÑA S.L.*

numéro de dossier *n°2023-1602*

Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active oxamyl par le règlement d'exécution (UE) N° 2023/741 du 5 avril 2023,

Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) N°1107/2009 ne sont donc plus respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France, à compter du 1^{er} août 2023**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**anses**AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	VEENA
Type de produit	Générique
Titulaire	SHARDA CROPChem ESPAÑA S.L. Carril Condomina n°3 30006 MURCIA Espagne
Formulation	Granulé (GR)
Contenant	100 g/kg - oxamyl
Numéro d'intrant	609-2021.01
Numéro d'AMM	2230017
Fonction	Nématicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de retrait	
Date de retrait	01/08/2023
Date limite pour la vente et la distribution	01/11/2023
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	01/11/2023

A Maisons-Alfort, le 06/06/2023

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée

en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)